

Obsèques

ouest-france.fr/obseques

Accédez à nos services en ligne : offrande de fleurs, de messes, dons, dépôt gratuit de condoléances

Pour passer un avis : **02 56 26 20 01** (prix d'un appel local, N° non surtaxé)
Tarifs disponibles sur ouest-france.fr/obseques

En partenariat avec **dansnoscoeurs.fr**

Les avis d’obsèques du jour *

dans le Finistère

Brest <p>M. Mossa GUESSOUM M. René UGUEN</p> Concarneau <p>Mme Michelle LE DOARÉ M. Jean-Pierre ROUAT</p> Kerlouan <p>Mme Martine MARC</p> Landerneau <p>Mme Bernadette GOUEZ</p> Landivisiau <p>Mme Marie-Thérèse GRIFFON</p> Lannilis <p>Mme Yvette BERROU</p> Melgven <p>Mme Annie DERRIEN</p> Mellac <p>Mme Paulette CORAZZA</p> Plougastel-Daoulas <p>M. Joseph HANOTEL</p>	Plouguerneau <p>M. François LAGADEC</p> Plouhinec <p>Mme Yvette BILLIEC</p> Pont-Croix <p>Mme Annick GUEZENEC</p> Porspoder <p>Mme Jeannine MINEC</p> Primelin <p>Mme Jacqueline THOMAS</p> Querrien <p>Mme Léontine LE ROUX</p> Quimper <p>M. Carlos ARRIMAR</p> Saint-Renan <p>M. Michel NICOT</p> Trégunc <p>M. Gilbert BENGOLD</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

dans les autres départements

Lorient <p>Mme Louise KERALHÉ</p>	Saint-Brieuc <p>Mme Solange DANIEL</p>
------------------------------------------	-----------------------------------------------

() ayant fait l'objet d'un avis d'obsèques ou de décès ce jour dans le journal*

Les cérémonies célébrées aujourd’hui *

dans le Finistère

Baye <p>14 h 30 : M. Christian JAMBOU, en l'église de Baye. Pompes Funebres Costiou Sellin</p> Bourg-Blanc <p>10 h 30 : Mme Colette MICHAUD, en l'église Notre-Dame. PFGA Plabennec</p> Brest <p>10 h 15 : M. Louis BEYER, en l'église Saint-Marc. Pompes Funebres Prigent 10 h 15 : M. Christophe MORIZUR, en la salle de cérémonie du Vern. PFG - Pompes Funebres Provost</p> <p>14 h 15 : Mme Virginie FERRER, en l'église de Lambézellec. Pompes Funebres De L Ouest</p> <p>15 h 00 : M. Jean-Claude THIÉRY, en la salle de cérémonie au Vern à Brest. PFGA Plabennec</p> <p>17 h 00 : M. Jean LE BARS, à la salle de cérémonie du Vern. PFGA Brest</p> Carhaix-Plouguer <p>9 h 45 : Mme Monique LE GUERN, au crématorium de Carhaix. Pompes Funebres Garandel Chauvel</p> Concarneau <p>14 h 30 : Mme Annick LE LAY, en l'église de Lanriec. Pompes Funebres Mariel</p> La Martyre <p>14 h 30 : Mme Mélanie GUEGUEN, en l'église. Pompes Funebres Bodiger</p> Le Conquet <p>10 h 30 : Mme Liliane GUÉNIN, en l'église. Pompes Funebres Provost</p> Le Trévoux <p>10 h 00 : Mme Maryvonne MALIET, au monastère Saint François d'Assise. Pompes Funebres Costiou Sellin</p>

Logonna-Daoulas <p>10 h 00 : Mme Andrée MORVAN, en l'église. Pompes Funebres Bodiger</p> Moëlan-sur-Mer <p>14 h 30 : M. René COCHENNEC, en l'église. Pompes Funebres Pierregui</p> Plobannalec-Lesconil <p>14 h 00 : Mme Marguerite SCOARNEC, en l'église. Pompes Funebres Daniel Yves</p> Ploudalmézeau <p>14 h 00 : M. Jean René FOLL, à la salle de cérémonie Laot. Pompes Funebres Marbrerie Laot</p> Plouescat <p>14 h 30 : M. Paul SÉITÉ, en l'église. Pompes Funebres Gouriou</p> Plouhinec <p>14 h 30 : Mme Christiane KERNOA, en l'église de Poulgouazec. Pompes Funebres Du Cap</p> Querrien <p>14 h 30 : Mme Lucie GIBELOT, en l'église. Pompes Funebres Conan Cloarec</p> Quimper <p>15 h 30 : M. Michel KERVRAN, au crématorium de Quimper. Pompes Funebres Bernard Le Comte</p> Quimperlé <p>10 h 30 : Mme Simone LE BOURHIS, en l'église Notre-Dame. PFG Lorient</p> Saint-Thégonnec Loc-Eguiner <p>16 h 30 : M. Yves COCHARD, en la salle de cérémonies du crématorium . Pompes Funebres Menez</p> Trégunc <p>10 h 30 : Mme Lucienne DONARS, en l'église Saint-Marc. Pompes Funebres Mariel</p>

() ayant fait l'objet d'un avis dans le journal*

Avis de décès

Trégunc, Concarneau, Rosporden Quimper

C'est avec une grande tristesse que nous vous faisons part du décès de

Monsieur Gilbert BENGOLD
survenu à l'âge de 81 ans, après avoir lutté courageusement contre la maladie.
De la part de :
ses enfants, Lionel, Sandrine, Anthony;
ses petits-enfants et toute la famille.
Une pensée émue pour son épouse, Marie-Claire (†).

Un dernier hommage lui sera rendu **lundi 29 septembre, à 11 h 30, au crématorium de Quimper.**
Gilbert repose au funérarium de Trégunc, Kermarch.
Remerciements à l'ensemble du personnel soignant du CH le Porzou à Concarneau pour sa gentillesse et sa bienveillance.
Des dons pour l'association Des Etoiles dans la Mer, vaincre le Glioblastome seront préférés aux fleurs.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Mariel, Trégunc, 02 98 50 23 77

Lannilis, Brest
Nous avons le chagrin de vous annoncer le décès de

Madame Yvette BERROU
née LE FOURN

à l'âge de 93 ans.
De la part de :
sa nièce,
Mme Monique L'Hénoret et ses enfants, Yann et Thierry, Hélène, Cathie et Sophie Libouban ainsi que toute la famille.
Yvette est partie rejoindre son mari Jean (†) et son fils Gérard tragiquement décédé en mer en 1982.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 27 septembre, à 10 h 30, en l'église de Lannilis.**
La famille exprime sa reconnaissance au Dr Combot, à l'ensemble des personnels de l'EHPAD de Landéda, à Fanny son aide ménagère et à l'ensemble des personnes ayant pris soin d'elle pour leur gentillesse, leur dévouement et leur professionnalisme.
Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Laot, Lannilis, 02 98 04 44 60

Plouhinec, Casson, Plogonnec
Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Yvette BILLIEC
née GUILLOU

survenu le lundi 22 septembre 2025, à l'âge de 91 ans.
De la part de :
Ronan,
Olivier et Catherine, ses enfants;
Lisa, Tommy et Jocelyn, ses petits-enfants;
Hannah et Bianca, ses arrière-petites-filles;
Régine et Philippe, ainsi que toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 27 septembre 2025, à 10 h 30, en l'église Saint-Vinoc de Plouhinec.**
Yvette repose à la chambre funéraire du Cap à Plouhinec, 8 rue Pierre Brossolette.
Nous remercions sincèrement le Dr Metzinger et le personnel de l'EHPAD de Cléden-Cap-Sizun pour leur gentillesse et leur dévouement.

PF du Cap, Audieme, 02 98 70 00 22

Querrien, Tremblay-en-France
Madame Léontine LE ROUX
née ANSQUER
nous a quittés le 5 juillet dernier.

Selon ses volontés, ses cendres seront inhumées au cimetière de Querrien à l'issue de la cérémonie religieuse qui sera célébrée **samedi 27 septembre, à 14 h 30, en l'église de Querrien.**
De la part de toute la famille.

PF Conan-Cloarec, Querrien, 02 98 71 41 79

Quimper
Le directeur et l'ensemble de la communauté éducative du Likès La Salle s'associent à la peine de la famille de
Monsieur Carlos ARRIMAR
père de Tony, élève dans l'établissement.

Un dernier hommage lui sera rendu **ce jeudi 25 septembre, à 9 h 30, au crématorium de Quimper.**

Saint-Brieuc, Plérin, Gestel Quimperlé

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Solange DANIEL
née COGRANNE
veuve du Docteur Jacques DANIEL

survenu le mardi 23 septembre 2025, à l'âge de 85 ans.
De la part de :
Ronan,
Servane et Jacques, ses enfants;
Victor et Élodie, Théodore et Lennaïg, Nominoù, ses petits-enfants;
Lucien, son arrière-petit-fils;
son frère, ses neveux et nièces ainsi que l'ensemble de la famille.

Un dernier hommage lui sera rendu **lundi 29 septembre 2025, à 13 h 45, au Pôle funéraire public crématorium de Saint-Brieuc, 6 rue des Champs de Pies,** où Mme Daniel repose.
La famille remercie tout particulièrement l'ensemble du personnel de Kerélys Saint-Brieuc pour sa gentillesse et son dévouement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Intercommunales, St-Brieuc, 02 96 75 40 50

Melgven, Gouesnach, Brest
Nous avons l'immense douleur de vous faire part du décès de

Madame Annie DERRIEN
née BARRÉ

survenu à l'âge de 76 ans.
Une pensée pour Christian (†), son époux;
De la part de :
Florence et Philippe, Frédéric, ses enfants;
Coraline et Gabin, ses très chers petits-enfants;
Christiane et François Provost, André et Marie-Claude Barré, Jacqueline Derrien, ses beaux-frères et belles-sœurs; ses filleuls, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines, toute la famille et ses nombreux amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée **mardi 30 septembre, à 10 h 30, en l'église de Melgven.**
Annie repose au funérarium de Rosporden, 27 route de Coray.
Visites à partir de vendredi.
La famille remercie chaleureusement ses amis, ses voisins, son aide à domicile, ses infirmières, ses médecins et les équipes hospitalières en Bretagne et à Gustave Roussy qui l'ont accompagnée dans ses combats contre les maladies.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Mariel, Rosporden, 02 98 59 29 69

Brest, Kerlouan
Nous avons la tristesse de vous faire part du décès soudain de
Monsieur Mossa GUESSOUM
à l'âge de 48 ans.
De la part de :
sa fille, Fanny Guessoum Quéméner, et toute la famille.

Un recueillement aura lieu **samedi 27 septembre, à 10 h 30, en la salle de cérémonie de Lesneven.**
Mossa repose au Centre funéraire des PFGA à Lesneven, 2 rue de la Libération.
Visites possibles samedi matin de 9 h à 10 h.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFGA, Lesneven, 02 98 83 03 75

Saint-Renan, Brest, Quimper
C'est avec un immense chagrin que nous vous faisons part du décès de
Monsieur Michel NICOT
à l'âge de 69 ans.

De la part de :
son épouse, Anne-Marie;
sa fille, Gaëtane et David;
son petit-fils, Mahé;
son frère, André et Michèle;
sa soeur, Sylvie et ses enfants;
ses belles-soeurs et beaux-frères, ses neveux, toute la famille et ses amis.

Un hommage lui sera rendu **vendredi 26 septembre 2025, à 16 h 30, en la salle de cérémonie du Vern de Brest.**
Michel repose au centre funéraire des PFGA au 345 Le Vern à Brest.
Une pensée pour ses parents, Edouard et Henriette.
Des dons pour la recherche médicale seront préférés aux fleurs.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFGA, Brest, 02 98 34 18 00

Le président du Conseil régional de Bretagne, M. Loïg Chesnais-Girard, a la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Françoise LE BAIL-LE BLOAS
Agent de la Région Bretagne
Les élus et l'ensemble du personnel du Conseil régional s'associent à la douleur de la famille.

Mellac
Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Paulette CORAZZA
née LE BEUX

survenu à l'âge de 86 ans.
De la part de :
Jeannot, son époux;
Tony et Françoise, Stéphane et Isabelle, ses enfants;
Anthony, Virginie, Sébastien, Dylan, Emilio, ses petits-enfants;
ses arrière-petits-enfants.

Un dernier hommage lui sera rendu **lundi 29 septembre 2025, à 10 heures, au Centre funéraire de Kerléto à Lorient.**
Paulette repose à la chambre funéraire de Quimperlé, 4 place des Ecoles.
La famille remercie le service gériatrie de l'hôpital de Quimperlé, l'HAD, ses auxiliaires de vie et ses infirmières Carole et Maéva ainsi que les cabinets infirmiers Roche et Philippe.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFG Services Funéraires, Quimperlé, 02 98 96 00 59

Landerneau, Tréflévénez
Sa famille, ses ami(e)s ont la tristesse de vous faire part du décès de
Madame Bernadette GOUEZ
dans sa 94^e année.

Un hommage lui sera rendu **dans l'intimité.**
Bernadette repose à la chambre mortuaire de l'EHPAD An Elorn, rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.
Toute notre reconnaissance aux équipes de l'EHPAD An Elorn de Landerneau qui l'ont accompagnée pendant ses nombreuses années de séjour et qui lui ont apporté toute leur attention pour ses derniers jours.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Prigent, Guipavas, 02 98 84 73 53

Landivisiau
Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Marie-Thérèse GRIFFON
née LE BERRE

survenu à l'âge de 82 ans.
De la part de :
son époux,
sa fille, son gendre, ses petits-enfants, Thibault, Gauthier.

Conformément à sa volonté, la création a eu lieu **dans la plus stricte intimité.**

PF Ménez, Landivisiau, 02 98 68 00 08

Plougastel-Daoulas, Brest
Nous avons la douleur de vous annoncer le décès de

Monsieur Joseph HANOTEL

à l'âge de 84 ans.
De la part de :
son épouse, Monique;
son fils, Bernard;
sa belle-fille, Guénaëlle, et toute la famille.
Une pensée pour Alain et Jacques, ses fils.

Un dernier hommage lui a été rendu **dans l'intimité.**
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFGA, Brest, 02 98 34 18 00

Concarneau, Le Faou, Paris
Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre ROUAT
survenu à l'âge de 76 ans.
De la part de :
son épouse, Patricia;
ses neveux, Fabrice et Steven;
ses petits-neveux et petites-nièces, les familles Rouat et Glémarec.

La cérémonie religieuse sera célébrée **vendredi 26 septembre 2025, à 12 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, 75020 Paris.**
Ne recevant pas de condoléances, la famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Pont-Croix, Grenoble (38) Douarnenez

M. Olivier Guézénec, son épouse, Hélène et leurs enfants, Pierre, Damien et Benoît, ses enfants et petits-enfants, ainsi que ses frères et soeurs ont la très grande peine de vous annoncer le décès de

Madame Annick GUEZENEC
née LECLERCQ

Les obsèques seront célébrées **samedi 27 septembre 2025, à 14 h 30, en la collégiale Notre-Dame de Roscodon.**

PF du Cap, Audieme, 02 98 70 00 22

Lorient, Batz-sur-Mer (44) Vélizy-Villacoublay (78) Arzano (29)

C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Louise KERALDHÉ
née BEUZET

survenu à l'âge de 92 ans.
De la part de :
Albert, son époux;
Didier, Alain, ses fils et leurs conjointes, Germaine et Laurence;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, sa soeur, son frère, sa belle-soeur.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 27 septembre 2025, à 14 h 30, en l'église Sainte-Thérèse de Keryado à Lorient,** suivie de l'inhumation au cimetière d'Arzano, vers 16 h 30.
Louise repose au funérarium de Quéven.

Ne recevant pas de condoléances, la famille remercie sincèrement toutes les personnes qui prendront part à sa peine.
Remerciements particuliers au personnel soignant de l'EHPAD du Divit à Ploemeur pour sa gentillesse et son dévouement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Jacob, Quéven, 02 97 05 17 73

Plouguerneau
Mme Valentine Lagadec, née Salou, a la grande tristesse de vous faire part du décès de son époux

FRANÇOIS
survenu à l'âge de 101 ans.
De la part de :
ses neveux et nièces, ses petites-nièces et petits-neveux.

La cérémonie religieuse sera célébrée **mercredi 1^{er} octobre 2025, à 14 h 30, en l'église de Plouguerneau.**
François repose aux salons funéraires des Abers, zone de Kerlouis à Lannilis.
Visites de ce jeudi à samedi de 15 h à 18 h.
Remerciements aux personnes qui l'ont acompagné, à son médecin traitant le Dr Le Roux, ainsi qu'à l'EHPAD de Plouguerneau pour leur gentillesse et leur dévouement.

PF Prigent, Plouguerneau, 02 98 04 00 22

Concarneau, Erdeven, Quimper
C'est avec une immense tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Michelle LE DOARÉ
née PÉRÉS
Notre épouse, maman, mamie tant adorée

survenu le mercredi 24 septembre 2025, à l'âge de 81 ans.
De la part de :
Jean, son époux;
Françoise, Jean-Michel, Alain, ses enfants;
Anne, Sandrine, ses belles-filles;
Sloane, Elena, Louane, Malwen, Malia, Irène, Lucien, ses petits-enfants;
Pablo, Ella, ses arrière-petits-enfants;
Odette, sa belle soeur, et toute sa famille et ses amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée **lundi 29 septembre 2025, à 10 h 30, en l'église Sainte-Anne du Passage de Concarneau,** suivie de l'inhumation au cimetière de Lanriec.
Michelle repose au funérarium Le Squere, 11 rue Jacques Noël Sané, à Concarneau.
Visites de 15 h à 18 h à partir de vendredi.
La famille remercie les soignants et toutes les personnes qui ont pris soin d'elle ces dernier mois.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Le Squere, Concarneau, 02 98 97 70 22

Obsèques à suivre ➔

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : **centraledesmarchés.com**

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Le tribunal administratif de Rennes a désigné, par décision du 23 juillet 2025, une commission d'enquête composée comme suit :
- présidente : Mme Sylvie Couloigner, attaché d'administration en retraite,
- Membres : Mme Nicole Devauchelle, directrice de recherche à l'Ifremer en retraite et M. Gilles Chauvanaud, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite.
Lieux d'enquête et permanences de la commission d'enquête :
Siège de Morlaix Communauté : 2B, voie d'accès au port, BP 97121, 29671 Morlaix cedex.

Avis administratifs



MORLAIX communauté

Modification du Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) Création de Périmètres Délimités des Abords (PDA)

RAPPEL AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Objet, dates et décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête : Par arrêté AR25-088 du 5 août 2025, le président de Morlaix Communauté a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur la modification n° 2 du Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) et la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA). La procédure de modification n° 2 du PLUi-H est rendue nécessaire afin notamment d'adapter son règlement ainsi que ses Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) aux difficultés rencontrées lors de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme, à l'avancement des réflexions et des études menées sur le territoire communautaire et à l'émergence de nouveaux projets. La création de PDA autour de la Manufacture des Tabacs et du château de Keranroux vise à exclure des périmètres d'abords des Monuments historiques, les zones sans lien avec ceux-ci et à y intégrer les secteurs nécessaires à leur mise en valeur et à leur compréhension.

Le projet de modification du PLUi-H a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui a été soumise à l'autorité environnementale (MRAe). Son avis figure dans le dossier d'enquête publique. Le projet de création de PDA n'est pas soumis à évaluation environnementale. L'enquête publique, dont le siège sera situé à Morlaix Communauté à l'adresse ci-dessous, se déroulera du lundi 22 septembre 2025 à 9 h 00 au mercredi 22 octobre 2025 à 17 h 30, soit une durée de 31 jours consécutifs. L'autorité responsable du projet est Morlaix Communauté. Des informations peuvent être demandées auprès du service planifications-foncier par téléphone au 02 98 15 31 41 ou par courriel à l'adresse suivante : ep-modif02-pda@agglo.morlaix.fr

Le dossier présenté à l'enquête publique sera accessible pendant toute la durée de l'enquête en versions papier et numérique (poste informatique en libre service) au siège de Morlaix Communauté et dans les mairies de Pleyber-Christ, Plouégat-Guérand et Taulé aux jours et horaires ci-dessous. Il sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de Morlaix Communauté : https://www.morlaixcommunaute.bzh ainsi que sur le registre dématérialisé : https://www.registredemat.fr/modif02pluih-pda-morlaixcommunaute

À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification du PLUi-H éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, seront soumis à l'approbation du conseil de communauté. Les PDA, éventuellement modifiés afin de tenir compte des conclusions de l'enquête publique, seront créés par arrêtés du préfet de région, après avis des communes concernées et du conseil de communauté en cas de modification significative. Commission d'enquête : Le tribunal administratif de Rennes a désigné, par décision du 23 juillet 2025, une commission d'enquête composée comme suit :

- présidente : Mme Sylvie Couloigner, attaché d'administration en retraite,
- Membres : Mme Nicole Devauchelle, directrice de recherche à l'Ifremer en retraite et M. Gilles Chauvanaud, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite.
Lieux d'enquête et permanences de la commission d'enquête :
Siège de Morlaix Communauté : 2B, voie d'accès au port, BP 97121, 29671 Morlaix cedex. Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi). Permanences de la commission d'enquête : lundi 22 septembre de 9 h 00 à 12 h 00 et mercredi 22 octobre de 14 h 00 à 17 h 30. Mairie de Pleyber-Christ, square Anne de Bretagne, 29410 Pleyber-Christ.

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi). Permanence de la commission d'enquête : jeudi 2 octobre de 13 h 30 à 17 h 30. Mairie de Plouégat-Guérand, 13, place du Bourg, 29620 Plouégat-Guérand. Ouverture au public du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf le lundi 22 septembre) et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Permanence de la commission d'enquête : mardi 7 octobre de 13 h 30 à 17 h 30. Mairie de Taulé, 12, place de la Mairie, 29670 Taulé. Ouverture au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Permanence de la commission d'enquête : samedi 18 octobre de 9 h 00 à 12 h 00. Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations et propositions : Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :
- soit en les formulant directement auprès de la commission d'enquête, au cours des permanences mentionnées ci-dessus,
- soit en les consignant sur l'un des quatre registres d'enquête publique cotés et paraplés par la commission d'enquête et déposés au siège de Morlaix Communauté et dans les mairies de Pleyber-Christ, Plouégat-Guérand et Taulé, lors ou en dehors des permanences de la commission d'enquête, aux jours et horaires indiqués ci-dessus,
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Mme la Présidente de la commission d'enquête PLUi-H/PDA, Morlaix Communauté, 2B, voie d'accès au port, BP 97121, 29671 Morlaix cedex.
- soit en les adressant par courriel à l'adresse suivante : pluih-pda-morlaixco@registredemat.fr
- soit en les consignant sur le registre dématérialisé sécurisé tenu à la disposition du public sur le site internet : https://www.registredemat.fr/modif02pluih-pda-morlaixcommunaute

Pour être prises en compte par la commission d'enquête, les observations et propositions devront être reçues pendant la durée de l'enquête, soit du lundi 22 septembre 2025 à 9 h 00 au mercredi 22 octobre 2025 à 17 h 30 (dernier délai, clôture de l'enquête). Les observations et propositions formulées par écrit seront jointes au registre papier du siège de l'enquête publique et tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais. Les observations reçues par courriel seront mises en ligne sur le site internet de Morlaix Communauté dans les meilleurs délais. Une copie des observations du public pourra être obtenue, aux frais du demandeur, sur demande auprès de Morlaix Communauté pendant la durée de l'enquête. Clôture de l'enquête publique, rapport et conclusions de la commission d'enquête : À l'expiration du délai d'enquête, la commission d'enquête établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies. Elle consignera, dans une présentation séparée par sujets de l'enquête publique unique, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables aux projets. Ce rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, au siège de Morlaix Communauté, dans les 3 communes désignées comme lieu d'enquête, à la préfecture du Finistère et sur le site internet de Morlaix Communauté : https://www.morlaix-communaute.bzh

Obsèques

Suite des obsèques

Porspoder (Melon)

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Jeannine MINEC née GOASDOUE

survenu à l'âge de 92 ans. De la part de toute la famille.

Son corps sera inhumé **vendredi 26 septembre, à 9 h 30, au cimetière de Porspoder**, auprès de son époux Jacques (†). Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Laot, Ploudalmézeau, 02 98 48 05 68

Primelin, Audierno

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Jacqueline THOMAS née ANSQUER

survenu à l'âge de 88 ans. De la part de : ses enfants, Martial (†), Adrien et Nadine, Corinne et Jean-François Marzin, Florence; ses petits-enfants et leurs conjoints, ses arrière-petits-enfants, sa belle-soeur, Marie-Henriette; ses neveux et nièces, et toute la famille. Une pensée pour son époux, Adrien.

La cérémonie religieuse sera célébrée **vendredi 26 septembre 2025, à 14 h 30, en la chapelle de Saint-Tugen à Primelin**. Jacqueline repose à la chambre funéraire du Cap à Plouhinec. Corinne remercie le personnel de l'EHAPD Ty Amzer Vad et le Dr Desnot pour leur gentillesse.

PF du Cap, Audierno, 02 98 70 00 22

* **

Primelin

Le président, les élus, les agents de la communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz s'associent à la peine de Corinne Marzin, suite au décès de sa mère

Madame Jacqueline THOMAS et vous invitent à participer nombreux à ses obsèques **vendredi 26 septembre 2025, à 14 h 30, en la chapelle de Saint-Tugen à Primelin**.

PF du Cap, Audierno, 02 98 70 00 22

Brest (Saint-Pierre), Guilers

Nous avons le regret de vous faire part du décès de

Monsieur René UGUEN à l'âge de 81 ans. De la part de : son épouse, Michelle; son fils, Serge; sa fille, Jocelyne; ses petits-enfants, ainsi que toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **lundi 29 septembre 2025, à 14 h 15, en l'église Saint-Pierre de Brest**. René repose à la Maison funéraire du Questel, 210 rue Francis Thomas, à Brest. Visites entre 9 h et 18 h. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFG Services Funéraires, Brest, 02 98 43 47 47

Silfiac, Séglien, Cléguérec

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Élisé PICHODO veuf de Lorette PICHODO, née PISTIEN Ancien AFN

survenu à l'âge de 91 ans. De la part de : Maryse et Jean-Luc, Annie et Christophe, Nicolas et Séverine ses enfants; ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, Marie, sa soeur, et toute la famille.

La cérémonie civile aura lieu **samedi 27 septembre 2025, à 17 h 30, au cimetière de Silfiac**. Élisé repose au funérarium de Guéméné-sur-Scorff, 9 ZAC du Rulan. Visites ce jour de 15 h 30 à 19 h et vendredi de 8 h 30 à 19 h. La famille remercie à l'avance toutes les personnes, qui par leurs témoignages de sympathie, prendront part à sa peine. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Régnier Funéraire, Guéméné-sur-Scorff, 02 97 51 26 04

Kerlouan, Toulouse

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Martine MARC née KERBRAT

à l'âge de 66 ans. De la part de : son époux, Patrick; sa fille, Anne-Lise; ses petites-filles, Jana, Numa.

Les obsèques auront lieu **dans l'intimité familiale**. Martine repose au Centre funéraire de Lanveur à Kerlouan. Visites ces jeudi et vendredi de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h 30. Des dons pour la Recherche médicale seront préférés aux fleurs.

PF An Avel, Lesneven, 02 98 44 11 86

Languidic

C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Thérèse BLAYO née BELZIC

survenu le mardi 23 septembre 2025, à l'âge de 96 ans. De la part de : Marcel (†), son époux; Anne Goujard et Olivier, Christine et Didier Kergosien, ses enfants et leurs conjoints; Amélie, Steeven et Estelle, Laurine, Romain, ses petits-enfants; Alicia, sa chère arrière-petite-fille, et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 27 septembre 2025, à 14 h 30, en l'église de Languidic**, suivie de l'inhumation au cimetière de Languidic. Thérèse repose à la chambre funéraire de Languidic. Visites de 10 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h. La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine et particulièrement Mme Le Crom, son médecin traitant. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF du Blavet, Languidic, 02 97 11 34 99

Allaire, Saint-Jacut-les-Pins, Rieux Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Marie FOURRAGE

survenu à l'âge de 62 ans. De la part de : Gisèle (†) et Jean (†) Fourrage, ses parents; Marie-Angèle Stiévenard, sa compagne; Lizon Fourrage et Damien, Anina Fourrage et Benoit, Nino, ses enfants et petit-fils; Maud Fourrage, sa première conjointe; Anne-Marie (†), Nicole, ses sœurs; Olivier, son beau-frère; Clément, son filleul; Gaëlle et Rémi, sa nièce et son conjoint; Gérard Roussiez et Marie-Françoise, son parrain et sa conjointe; Christine et Alwin, Jean, Ghislaine, Sabine, Didier, Guy, ses cousins et leurs familles; Alan, Jordan, Elena, Océane, Erwan, Laëtitia et sa famille, ses petits-cousins; ses amis fidèles et ses collègues, Sylvaine et Fabrice, ses infirmiers.

Un dernier hommage lui sera rendu **lundi 29 septembre 2025, à 10 heures, au crématorium d'Allaire**. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. Il n'y a pas de visites au funérarium.

PF Bloyet-Oger, Allaire, 02 99 71 94 55

Sainte-Brigitte Conflans-Sainte-Honorine

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Stéphane AUPIED survenu à l'aube de ses 48 ans. De la part de : Clarisse et Arnaud Trocadéro, Christophe, Sébastien (†), sa soeur et son beau-frère; ses frères et toute la famille.

La célébration religieuse aura lieu **lundi 29 septembre 2025, à 14 h 30, en l'église de Sainte-Brigitte**. Stéphane repose au funérarium de Cléguérec, 77 rue du Stade. Visites de 8 h 30 à 19 h. La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui, par leurs témoignages de sympathie, prendront part à sa peine. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Régnier Funéraire, Guéméné-sur-Scorff, 02 97 51 26 04

Locminé, Monterblanc, Séné Colpo

C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de notre maman

Madame Eliane LE QUENTREC née LAUDRIN

survenu à l'âge de 88 ans. De la part de : Marie et Jean, Didier et Marie-Anne, Philippe et Janick, ses enfants; Gwéndal (†), Ronan et Héloïse, Erwan, Etienne, Alice, Maëla et Armel, Gurvan, Nolwenn, ses petits-enfants; Nolan, Youna, Manon, Margaux, Sophia, ses arrière-petits-enfants et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **vendredi 26 septembre 2025, à 14 h 30, en l'église de Colpo**. Eliane repose au funérarium du Centre Morbihan, Le Bronut à Moréac. Visites de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Rault, Moréac, 02 55 05 05 05

Pénestin

Christiane Parage, Valérie, Marianne, Thierry, Christelle ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Claude FRANCK

survenu le mardi 23 septembre 2025 à l'âge de 92 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **vendredi 26 septembre 2025, à 10 h 30, en l'église de Pénestin**, suivie de la crémation au crématorium d'Allaire. Claude repose à la chambre funéraire Huguet du pays de La Roche-Bernard à Nivillac. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Huguet, Nivillac, 02 23 10 14 14

Plouaret, Plouisy, Louargat Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Yves LE ROUZIC survenu à l'âge de 82 ans. De la part de : Yvette, née Thomas, son épouse; Fabienne et Eric, Christine et Eric, ses enfants; Quentin et Aliya, Emily, Jeanne, Hugo, ses petits-enfants adorés; Kais, son arrière-petit-fils; Flora, sa filleule; ses sœurs et son frère, sa belle-sœur et son beau-frère, ses nièces, neveux et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **lundi 29 septembre 2025, à 14 heures, en l'église de Plouaret**. Yves repose au funérarium de Beg Ar C'Hra à Plounévez-Moedec. Visites de 14 h à 18 h. La famille remercie le Dr Bourcier, la pharmacie Loïc Rolland, le cabinet infirmier et le personnel soignant de LTS et ses amis qui l'ont accompagné ainsi que toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Pompes Funèbres Robin Jeanne, Plounevez-Moedec, 02 96 38 64 74

Remerciements

Plouénan, Taulé, Lesneven, Bodilis Très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées lors du décès de

Madame Francine DÉRIEN la famille remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons et les envois de cartes, se sont associées à sa peine.

La Maison des Obsèques-PF Gouriou, Saint-Pol-de-Léon, 02 98 19 11 11

Faites un don à une association en vous rendant sur avis-de-deces.ouest-france.fr, rubrique Dons

Commune de TOURCH' Droit de préemption
AVIS ADMINISTRATIF
Le public est prévenu que par délibérations du 15 septembre 2025, le conseil municipal de Tourch a décidé d'instituer un onzième périmètre de Droit de préemption «secteur K» situé 14, rue RP Massé (section D n° 79 et D n° 80), un douzième périmètre «secteur L» situé 2, rue Saint Ratian (section D n° 133), un troisième périmètre «secteur M» situé 4, rue Saint Ratian (section D n° 137) et un quatorzième périmètre «secteur N» situé 13, rue Capitaine de Laminat (section B n° 234). Les délibérations visées par le préfet, sont affichées en mairie pendant un mois à compter du 24 septembre 2025. Les personnes intéressées pourront obtenir communication du dossier en s'adressant à la mairie de Tourch.
<i>Le Maire</i> <i>Michel COTTEN.</i>

Notre publication adhère à

A R P P

dont elle suit les recommandations

Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au

A R P P

autorité de régulation professionnelle de la publicité

23 rue Auguste Vacquerie 75116 Paris www.arpp-pub.org

Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal

Immobilier, location

Logement non décent : pas d'allocations

Le propriétaire d'un logement jugé non décent ne peut pas réclamer au locataire le montant des allocations de logement que la caisse d'allocations familiales refuse de lui verser.

Il ne peut exiger, selon la Cour de cassation, que le montant de la part de loyer due par le locataire et le montant des charges récupérables.

Selon la loi de 1989, un logement n'est décent que s'il ne présente pas de risque pour la santé ou la sécurité du locataire, etc.

Ayant appris que le logement n'était pas décent, explique la Cour de cassation, une caisse avait cessé de verser l'allocation directement au propriétaire, lequel s'estimait insuffisamment payé.

Mais il ne peut pas reprocher un défaut de paiement au locataire, expliquent les juges, car cela reviendrait à mettre à la charge de celui-ci les défauts du logement. Ce n'est donc pas un motif de résiliation puisque cette situation n'est pas considérée comme un défaut de paiement du locataire. Il n'y a pas d'arrière de loyer. (Cass. Civ 3, 14.12.2023, V 22-23.267).

Consommation

L'assureur doit proposer de racheter un véhicule irréparable, sans conditions

Un assureur doit proposer à l'assuré de racheter son véhicule s'il est irréparable, sans condition, a tranché la Cour de cassation.

L'Aston Martin d'un habitant du Bas-Rhin a subi un accident lors d'un stage sur circuit. L'expert mandaté par Allianz a conclu qu'il était irréparable.

Le code de la route impose alors à l'assureur de proposer, dans les quinze jours, une indemnisation en perte totale avec cession du véhicule. L'automobiliste a laissé la voiture au garage sans régler les frais de gardiennage, et a refusé de reprendre l'épave. L'assureur a demandé l'annulation du contrat, invoquant des modifications techniques, mais a été débouté.

La cour d'appel l'avait exonéré, estimant que la cession supposait l'accord du propriétaire et certaines formalités. Elle reprochait à l'assuré de ne pas avoir réclamé l'offre de rachat ou sa régularisation judiciaire.

La Cour de cassation a au contraire condamné l'assureur : le contrat étant valable, il devait proposer le rachat du véhicule, sans condition. (Cour de cassation, deuxième chambre civile, 28 mai 2025, X 23-20.973)

Environnement

La justice, exigeante pour reconnaître les nuisances sonores

Pour admettre l'existence de nuisances sonores, la justice exige la fourniture de mesures strictes, réalisées dans des conditions particulières et ne reconnaît pas une gêne générale d'ambiance.

Dès lors, pour la Cour de cassation, si l'on se plaint d'être réveillé par le bruit du voisin, il faut être capable de démontrer que ce bruit est intolérable dans la chambre, éventuellement fenêtre et volets fermés.

Les juges ont conclu que des particuliers, qui se plaignaient des chants de coqs d'un poulailler voisin nuit et jour, ne prouvaient pas de trouble anormal de voisinage, même si un constat d'huissier avait observé des émergences incessantes de près de vingt décibels.

Les plaignants ne fournissent qu'un unique constat réalisé à l'extérieur de leur maison alors qu'ils se plaignent d'être réveillés la nuit, ce qui fait que le constat ne correspond pas à la gêne invoquée, ont tranché les juges.

Ils n'ont pas tenu compte des arguments des plaignants qui revendiquaient le droit de dormir la fenêtre ouverte ou de jouir paisiblement de l'extérieur de leur propriété. Par ailleurs, le seul fait que les bruits soient audibles à l'intérieur, fenêtre et volets fermés, n'a pas été jugé comme un constat suffisant, en l'absence de mesure technique de l'intensité. (Cass. Civ 3, 16.3.2023, B 22-11.658).



Tirage du jeudi 25 septembre 2025: 435 840

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502